

Ville de Castelnaudary

ARRETE DU MAIRE N°2025-6

VILLE DE CASTELNAUDARY
Direction de l'Administration Générale

ARRETE DU MAIRE PM/NN/MD - N°2025-6
Remplace l'arrêté du MAIRE n°2024-688 du 5 septembre 2024

PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE
à
Mme GRANIER Présclilla, Neuvième Adjoint

Le Maire de Castelnaudary,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et son article L 2122-20,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2020 fixant à 9 le nombre d'adjoints au maire conformément aux articles L2122-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 portant élection et installation du Conseil Municipal,

VU la démission de Madame Evelyne GUILHEM, Adjointe au Maire, en date du 31 décembre 2024,

CONSIDERANT que l'ampleur et la diversité des questions ressortissant de l'administration municipale rendent nécessaire une collaboration active et permanente des adjoints,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Madame Présclilla GRANIER, 9^{ème} Adjoint, chargée du développement durable, de l'environnement et de la Jeunesse est déléguée pour traiter et signer sous ma surveillance et ma responsabilité :

- les actes et documents relevant des compétences susvisées et notamment :
 - la promotion des actions de **développement durable**,
 - la **stratégie de transition énergétique**, en relation avec Monsieur Javier DE LA CASA, Conseiller Municipal délégué,
 - la **protection de l'environnement**,
 - les actions **d'éducation à l'environnement** à destination des enfants et des jeunes, ,
 - le fleurissement et **l'embellissement de la Ville et de ses entrées**,
 - les actions en faveur de la **biodiversité**,

Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le **24 JAN. 2025**

ID : 011-211100763-20250116-A20256DSAG-AI



- les actions en faveur de la **biodiversité**,
 - le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**,
 - la **politique en direction des jeunes et des adolescents de la Ville**, les actions relevant de la **politique d'animation culturelle, étant à conduire** en relation avec Madame Hélène GIRAL, 2^e adjointe chargée de la Culture, du Patrimoine, des Animations, des Coopérations Internationales et des Droits Humains
 - l'installation, la définition de la stratégie, la définition du programme d'actions, l'animation, et le suivi du **Conseil municipal des jeunes**,
 - ceux relatifs au **développement culturel, à l'organisation de manifestations, notamment festives, et d'expositions, à la valorisation du patrimoine culturel**, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène GIRAL, 2^{ème} adjointe
- **Les arrêtés d'hospitalisation** pour troubles mentaux les semaines où Madame Précillia GRANIER, 9^{ème} adjoint, sera l'élue de permanence identifiée au tableau de permanences des adjoints,
 - **Les actes soumis au pouvoir de police du Maire** plus précisément de la police des funérailles et des lieux de sépulture, tels qu'énumérés à l'article L 2213.9 du CGCT : maintien de l'ordre et de la décence dans les cimetières, inhumations et exhumations, les semaines où Madame Précillia GRANIER, 9^{ème} adjoint, sera l'élue de permanence identifiée au tableau de permanences des adjoints,

ARTICLE 2 : le présent arrêté peut être déféré au Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date de notification à l'intéressée.

ARTICLE 3 : ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude
- Monsieur le Percepteur
- L'Intéressée

Par ailleurs, transcription en sera effectuée au registre des arrêtés du Maire et publiée à l'emplacement d'affichage habituel.

Castelnaudary, le **16 JAN. 2025**

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : **24 JAN. 2025**

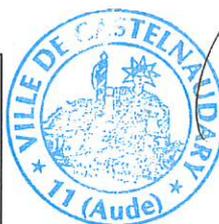
Certifiée exécutoire par réception en
Préfecture le : **16 JAN. 2025**

Par publication le : **24 JAN. 2025**

Par notification le : **16 JAN. 2025**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Nicolas NAYRAL



Notification du présent arrêté à :

Madame Précillia GRANIER

Le : **16/01/2025**

Signature de l'intéressée